



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

COMMUNE DE VENCE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN

MODIFICATION N°1 du PPR mouvements de terrain approuvé le 10 novembre 2005

Secteur du Prat de Julian

Carte de zonage

*Pour le Préfet,
Le Secrétaire Général
DRIL-D 3086*

ARRETE DE PRESCRIPTION DE LA MODIFICATION n°1 : 15 janvier 2016

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU : 29 mars 2016 au 3 mai 2016

ARRETE D'APPROBATION : **30 JUIN 2016**

DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER
ALPES-MARITIMES
SERVICE EAU RISQUES

